



Restitution des débats
Constats et propositions
Conférence des 24 et 25 Avril 2007

Paris
Salle de l'AGECA

Cette rencontre a été rendue possible grâce la participation de nombreux représentants d'organisations de la société civile et d'institution publiques, et nous les remercions vivement pour leur investissement lors de cette initiative.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Monsieur Guy Serieys, Ambassadeur chargé du codéveloppement au Ministère des Affaires Etrangères, ainsi que Monsieur Michel Villan, membre du Comité européen sur les migrations (CDMG) du Conseil de l'Europe pour leur participation à la conférence.

Merci aussi à Monsieur Patrick Gonin du centre Migrinter, ainsi qu'à Monsieur David Gakunzi du Conseil de l'Europe pour leur participation active lors de l'organisation et du déroulement de la rencontre.

ONG ORGANISATRICES

En Belgique



IRFAM - *Institut de Recherche, Formation et d'Action sur les Migrations*, est un organisme créé en 1996 sous la forme d'association sans but lucratif, par des intervenants de terrain expérimentés dans le domaine des actions interculturelles et des chercheurs universitaires spécialistes des populations issues de l'immigration et la gestion de la diversité. Les champs d'intervention sont : 1) L'analyse de l'évolution, en Belgique, en Europe et en Afrique, des communautés immigrées, et en particulier de la dynamique des identités culturelles. 2) L'identification et la mobilisation des compétences interculturelles des migrants. 3) L'élaboration de recommandations. (www.irfam.org)



TRANSFAIRES - TRANSFAIRES, une association agréée issue d'une recherche-action menée par l'IRFAM (Institut de Recherche, de Formation et d'Action sur les Migrations) à propos de l'intégration et de la valorisation des compétences des migrants de l'Afrique subsaharienne de la Wallonie. Son objet social est l'intégration sociale au Nord et la valorisation et le transfert des compétences des migrants africains comme acteurs de développement dans des initiatives et actions de développement dans leur pays ou région d'origine en partenariat avec les acteurs locaux du Sud. Transfares entend jouer ainsi le rôle d'interface entre la demande en provenance du Sud et l'offre des compétences à partir du Nord dans le domaine du développement, de la solidarité internationale et du co-développement. (www.transfares.net)

En Espagne



GRAMC - *Grups de recerca i activació amb minoritats culturals i treballadors estrangers* (Groupe de Recherche et Action avec les Minorités Culturelles) est une association à but non lucratif du secteur socio-éducatif et qui intervient dans les domaines suivants : L'accueil et la formation des travailleurs étrangers et leurs familles, l'éducation aux attitudes favorables à la solidarité, l'entente entre les différentes cultures, le soutien à la formation permanente, la reconversion pour les travailleurs étrangers et leurs familles. (www.gramc.org)

En France



ADER - *Association pour le Développement Economique Régional* est une association à but non lucratif, créée en 1994. ADER s'est donné pour objectif de participer à la lutte contre la pauvreté et à l'appui au développement socio-économique dans les pays en voie de développement. Son action s'inscrit dans une dimension de développement durable. Depuis la création d'ADER, des migrants sont présents au sein du CA. La thématique « migrant » est au cœur de l'organisation. Un programme de co-développement pluriannuel a notamment été mené par ADER au Mali (1995 à 2006) en partenariat avec des associations de migrants. (www.ader.eu)



GRDR - *Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural*

- Depuis 1969, le GRDR accompagne les dynamiques de développement induites par la migration. Sa démarche s'inscrit dans une approche globale qui intègre les deux espaces : l'Afrique et la France. Le GRDR travaille ainsi, en valorisant ce double espace dans lequel évoluent les migrants, à la mise en cohérence du développement et de la citoyenneté là-bas et ici. (www.grdr.org)

En Italie



ANOLF - *Associazione Nazionale Oltre Le Frontiere*, a été créée en 1989 par

des migrants de diverses origines pour combattre le racisme et la xénophobie et contribuer à l'émergence d'une société ouverte sur la diversité ethnique et culturelle dans le respect de leurs spécificités. Pour promouvoir les droits des migrants, elle développe des actions d'information, de sensibilisation, de formation, de communication (campagnes, séminaires...) et de collaboration avec des institutions européennes et italiennes et des organisations politiques, syndicales professionnelles et associatives. (www.anolf.it)



ISCOS - *Istituto Sindacale per la Cooperazione allo Sviluppo*, est une ONG ita-

lienne, créée en 1983 et promue par la CISL (organisation italienne qui représente, à travers ses structures syndicales de catégorie, les travailleurs des différents secteurs économiques et les retraités). Ses projets en Amérique Latine, en Afrique, en Asie et en Europe de l'est sont menés parallèlement à des initiatives d'éducation au développement en Italie. Son objectif est de promouvoir l'amélioration des conditions de vie, le respect des droits humains et le renforcement des processus productifs et de coopération dans les pays du sud en s'appuyant sur la sensibilisation et la participation de l'opinion publique italienne. (www.iscos.cisl.it)



GAO - *GAO-Cooperazione Internazionale* est une ONG italienne présidée par

Mme Ada Cavazzani, sociologue et directrice du département sociologie et de sciences politiques de l'Université de Calabre, traitant entre autres de sujets relatifs au développement et à la coopération. L'association intervient en Afrique sur des programmes de développement soutenus par le Ministère des Affaires Etrangères italien.

(www.sociologia.unical.it/gao/)

Aux Pays – Bas



IntEnt - En 1996, grâce au Ministère de la Coopération et du Développement des Pays-Bas, la Fondation IntEnt fût créée pour la mise en place de programmes visant à

aider les entreprises de migrants à se développer. Présent dans 7 pays, IntEnt a permis de former 1.000 clients migrants et favoriser le démarrage de plus de 200 entreprises initiées par des migrants dans leur pays d'origine. (www.ondernemenoverdegrens.nl)

Au Portugal



INDE – Intercooperação e Desenvolvimento - Structure portugaise qui travaille au Portugal, en Guinée Bissau, au Cape vert et au Timor. L'organisation travaille à la promotion de la dignité humaine, des principes démocratiques, de l'égalité des chances et des droits. Leurs bénéficiaires sont principalement les communautés marginalisées et les individus victimes de discrimination, de sinistres ou de conflits, mais aussi de certains changements socio-économiques. (www.inde.pt)

Au Royaume-Uni



Africa Recruit – AfricaRecruit a été lancé officiellement en 2002 à l'initiative de www.findajobinafrica.com qui fut créée en 1999. AfricaRecruit est un programme de mobilisation du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), du Secrétariat et du Conseil Economique du Commonwealth. AfricaRecruit a été à la pointe de la mobilisation des compétences et des ressources humaines en Afrique et en dehors depuis 2002. L'organisation facilite l'implication des diasporas africaines dans le renforcement des capacités en Afrique, tant au travers des transferts de compétences qu'au travers l'investissement lié aux transferts de fonds. Elle sensibilise l'opinion publique sur les besoins en développement des ressources humaines en Afrique en s'attaquant au problème de la fuite des cerveaux du continent. AfricaRecruit plaide pour des politiques en faveur du développement des capacités en ressources humaines en Afrique, formule et met en œuvre des programmes concrets qui aident à inverser la fuite des cerveaux ou à capitaliser sur le capital social et financier de la diaspora africaine. L'organisation propose un soutien technique aux individus et aux organisations engagées dans le développement des capacités en ressources humaines en Afrique. (www.africarecruit.com)



Connections for Development - Connections for Development est une organisation de coordination basée sur l'adhésion de ses membres, des "*Black and Minority Ethnic*" (BME), ou organisations issues des diasporas engagées dans ou intéressées par le développement international. CfD propose à ses membres des programmes de renforcement des capacités afin d'appuyer leurs actions de développement. L'organisation encourage ses membres à promouvoir et à rendre public leurs contributions au développement international afin de renforcer la reconnaissance et la visibilité de la valeur du travail qu'ils effectuent auprès des communautés pauvres à l'étranger. En tant qu'organisation basée sur un réseau de membres, les objectifs de CfD sont d'assurer que les organisations issues des diasporas au Royaume Uni soient reconnues comme parties prenantes du développement international en facilitant leur participation aux consultations en matière de politiques de développement. (www.cfdnetwork.co.uk)

PARTICIPANTS ATELIERS

ONG

Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD)
ENDA Tiers-Monde
Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés (GISTI)
PS EAU
CIMADE
Secours Catholique (Caritas France)
Réseau Immigration Développement Démocratie (IDD)
Migration et Développement
African Diaspora Policy Center
Institut Panos Paris

INSTITUTIONS PUBLIQUES

Europe:

Conseil de l'Europe

France:

Ministère des Affaires Etrangères

Agence Française de Développement (AFD)

Ministère de l'emploi et de la cohésion sociale

Agence Nationale d'Accueil des Etrangers et des Migrations (ANAEM)

Représentants Collectivités Locales :

Conseil Régional Poitou-Charentes, Municipalité de Villetaneuse,
préfecture de Seine Saint-Denis

OSIM

Forum des Organisations de solidarité internationales issues des migrations (FORIM)

Fédération des Associations Franco-Africaines de Développement (FAFRAD)

Association des Ressortissants de Danthiady en France (ARDF)

Haut conseil des Maliens de l'extérieur

Agir pour le Développement de Kankossa en Mauritanie (ADEKAM)

Réseau des Associations Mauritaniennes en Europe (RAME)

Initiatives Economiques de Migrants (IEM)

Association des ressortissants de la Commune de Sony en France (Mali)

Association des Ressortissants de Tachott en France (ARTF, Mauritanie)

Association des ressortissants de la Commune de Dafort en France (Mauritanie)

Réseau des Associations pour le développement Du bassin du Fleuve Sénégal

Solidarité France Cameroun (SFCDL)

- RESTITUTION DES DÉBATS -
Constats, objectifs et recommandations

Séance d'ouverture

Atelier 1

Les pratiques de mise en réseau :
multipolarité et connectivité

Atelier 2

Territoires pluriels :
l'implication citoyenne des migrants, ici et là-bas

Atelier 3

L'accompagnement individuel :
faciliter l'accès aux services et à l'entrepreneuriat

Conférence de clôture

INTRODUCTION AUX DÉBATS

A l'échelle mondiale, l'année 2006 fut l'année du co-développement.

De la conférence euro-africaine de Rabat en juillet 2006 au dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement à New-York en septembre 2006, les migrations sont aujourd'hui au centre des débats. La migration est devenue un des enjeux majeurs des relations Nord-Sud. La tendance première est de présenter les phénomènes migratoires comme une menace économique, sociale et culturelle pour les populations du Nord. Pourtant, l'apport des différentes migrations pour le développement des pays d'accueil et d'origine est considérable.

Les contributions des migrants sont multiformes, leurs actions en faveur de leur pays d'origine et d'accueil sont multisectorielles (économiques, sociales, culturelles, politiques...) et montrent une grande diversité d'approches nourries de la richesse multiculturelle.

Ces migrations sont porteuses de collaborations multiples entre migrants, ONG, populations locales, collectivités locales, entreprises et pouvoirs publics pour le développement. Les migrants et leurs organisations peuvent en effet développer des partenariats avec des ONG du Nord, monter des projets financés par des collectivités locales, mettre en place différentes activités socioculturelles conjointement avec les populations des sociétés d'accueil, etc. Il importe ainsi d'analyser les interactions en cours, les expériences de chacun afin de comprendre les stratégies et les logiques des acteurs (pouvoirs publics, ONG, Associations de migrants, etc.) Dans cette perspective, il nous a semblé important, en tant qu'ONG du Nord, partenaires de longue date des migrants, de favoriser des espaces de rencontre et de concertation entre différents acteurs sur la dialectique Migration et Développement.

Une dizaine d'ONG européennes travaillant sur les migrations et le co-développement ont été à l'origine de cette initiative destinée à ouvrir des perspectives d'action pour les acteurs engagés sur ce terrain. L'objectif initial étant de parvenir à développer une réflexion commune basée sur l'expérience spécifique de chacune des ONG, la mise en place d'un atelier instituant cet espace de débats a eu pour but d'enclencher un dialogue avec les institutions concernées par la question à l'échelle européenne.

La notion de co-développement elle-même fut sujet de débats entre les ONG participantes, afin d'éclaircir un concept non généralisé parmi l'ensemble des acteurs travaillant en Europe. Des acteurs de la société civile européenne ont donc souhaité s'organiser et formuler des propositions concrètes en la matière, à partir de l'idée centrale que le co-développement consiste à affirmer la place des migrants au centre de ce type de projets de développement. Ce concept n'est pour autant pas utilisé tel quel par l'ensemble des organisations travaillant pour et avec des migrants en Europe.

Cependant, sans pour autant occulter les débats ayant eu lieu lors de la rencontre et nécessitant des questionnements approfondis, cette première définition du co-développement peut servir de base à un travail et à des positionnements communs. L'expérience et la nature des organisations parties prenantes de cette rencontre ont en effet ouvert la voie à des synergies et perspectives d'action.

UNE CONFÉRENCE EUROPÉENNE, POUR QUOI FAIRE ?

Cette journée a été l'occasion à travers des contributions théoriques et récits d'expériences de terrain, énoncées par des personnes issues de l'immigration, des associations de migrants, des migrants, des ONG, et des institutions françaises et européennes, d'identifier de nouvelles demandes nées de la société civile (en matière d'appui aux initiatives des migrants, de reconnaissance, de la valorisation des expériences des acteurs, etc.). Cela a également permis aux différents participants de mieux clarifier les liens entre migration et développement, condition à la formulation commune de constats et de recommandations.

L'évolution des politiques européennes en matière de migration, les difficultés des populations migrantes dans leur pays d'accueil, le rôle et le positionnement des ONG européennes dans l'appui qu'elles peuvent apporter aux organisations et populations migrantes tant en Europe que dans leur pays d'origine, constituent des problématiques communes à toutes les ONG du Nord ayant participé à la rencontre.

La mise en place de la rencontre s'est basée sur les constats suivants :

- Les acteurs de la société civile européenne, qu'il s'agisse des ONG du Nord ou des associations de migrants ont des difficultés à mettre en place des pratiques répondants aux besoins actuels et à se positionner vis-à-vis de ces besoins, notamment ceux des migrants et de leurs organisations (appui, accès aux financements, reconnaissance et visibilité des actions conduites, etc.). En effet, le manque de visibilité des actions menées par chacun fait obstacle aux échanges d'expériences, rendant ainsi difficile l'identification et la définition précise de ces besoins.
- Au-delà des politiques nationales, il n'existe pas encore une politique européenne claire sur les problèmes de la migration. Il est important que les ONG du Nord harmonisent leurs actions et se positionnent de façon coordonnée face aux enjeux de la migration et du développement, notamment des conditions de l'engagement des migrants en faveur du développement des pays d'origine et de leur participation à l'espace public des sociétés d'accueil. Ceci constitue en effet le préalable au renforcement des capacités d'interpellation et de proposition des ONG européennes sur ce champ d'intervention.

- Il n'existe à l'heure actuelle aucun dispositif européen encadrant les initiatives des pays membres en matière d'immigration et de co-développement. Ce manque a pour conséquence un cadre de travail confus, avec des politiques et des dispositifs différents dans chaque pays. Cela rend difficile le travail des ONG de terrain travaillant sur les problèmes d'immigration et de développement, car ces lacunes créent des obstacles aux actions développées dans un contexte plus large, ainsi qu'à la définition de bases communes d'intervention.

En ce qui concerne les ONG de terrain, il n'existe aucune coordination ou espace de travail spécifique, ce qui limite l'impact des projets portés par ces ONG, ainsi que la visibilité et la capitalisation des savoirs relatifs aux projets qu'elles conduisent. La capitalisation des expériences liées à la migration et au développement au niveau européen est une demande forte et unanime de nombreuses ONG du Nord. Cette demande provient d'une volonté d'ouverture aux autres organisations intervenant auprès de migrants et de **définition de « bonnes pratiques »**, volontés difficilement réalisables dans le cas d'actions conduites de manière isolées. Ce travail de capitalisation vise aussi à susciter de nouvelles opportunités d'intervention pour ces ONG, et notamment à permettre la mise en place de partenariats opérationnels Nord-Nord sur ces problématiques. Ces partenariats pourront donc répondre plus efficacement aux besoins des migrants impliqués dans le développement, en valorisant l'apport de chacun dans le cadre de projets de co-développement.

Ce document reprend donc l'essentiel des débats et des positionnements établis entre les ONG européennes lors de la conférence des 24 et 25 avril 2007. Les premiers constats et recommandations tiennent compte de l'apport pratique et théorique de nombreux représentants d'organisations intervenant sur ce secteur ayant participé à la rencontre. L'expertise et l'expérience de celles-ci ont donc contribué de manière significative à la formulation de positions pertinentes communes aux ONG organisatrices.

PREMIERS CONSTATS : UN CADRE PARTAGÉ, DES ENJEUX COMMUNS

Le mot « Co-développement », bien qu'il ne soit explicitement utilisé que dans certains Etats membres de l'Union Européenne, reflète des conceptions communes du développement (comme la place centrale des migrants dans les projets) mais donne également lieu à des approches différentes (relativement au rôle des pouvoirs publics par exemple). Les deux jours de débats ont permis de définir globalement le co-développement comme un ensemble de pratiques bénéficiant aux sociétés du Sud et du Nord, en plaçant les migrants au centre des projets menés.

De par leur engagement dans des actions de co-développement, les migrants participent à l'espace public ici et là bas (en s'organisant de manière formelle, et mettant en place des partenariats avec des institutions publiques et privées). **La reconnaissance des droits des migrants** est donc importante, car elle est la condition nécessaire de leur participation à la vie publique. Il est donc important de les reconnaître comme acteurs de développement, car c'est bien la condition préalable à leur engagement durable au sein de projets de co-développement.

L'immigration a toujours mis en avant les individus les plus entreprenants, ces migrants ont des compétences et un potentiel encore peu valorisé, tant pour les sociétés du Sud que pour celles du Nord. Aujourd'hui, le co-développement est une véritable opportunité de coopération entre les sociétés du Sud et du Nord, en positionnant **les migrants comme vecteurs de cette coopération**.

Considérant ce potentiel et l'expérience de travail auprès des migrants issue des projets réalisés conjointement avec ces derniers par les ONG en Europe, il nous a paru important en tant qu'acteurs de la société civile européenne d'échanger et de se concerter sur la question des liens entre migration et développement, et ce de manière à réfléchir ensemble sur nos pratiques ainsi qu'à se positionner sur cette question du co-développement. Les ONG européennes co-organisatrices de cette rencontre ont mis leurs pratiques en perspective et les ont confrontées aux participants; avec pour objectif de cerner des lignes communes et de fixer un agenda visant à construire des positionnements collectifs sur ces questions.

Partir de ses propres pratiques et de son expérience de terrain n'est pas un choix neutre. Les ONG européennes ont fait ce choix afin de prendre en compte prioritairement les réalités auxquelles elles sont quotidiennement confrontées sur le terrain. La méthode adoptée par les participants (l'échange des savoirs entre acteurs travaillant auprès de migrants ou d'organisations de migrants) a permis une meilleure prise en compte par chacun des pratiques actuelles en matière de codéveloppement, et l'identification des difficultés rencontrées par ces organisations. L'objectif général fut de formuler des propositions plus générales sur le codéveloppement, en élargissant les constats relatifs aux pratiques. Le débat a donc porté sur des questions plus larges concernant des enjeux définis préalablement dans les thématiques d'ateliers (Quels rôles pour les ONG européennes ? Quels axes d'action prioritaires ? etc.), jusqu'à aboutir à des prises de position communes sur ces sujets. Il a donc été possible de formuler des premières recommandations concrètes destinées à créer des perspectives de travail pour ces ONG.

SÉANCE D'OUVERTURE : ÉCHOS DES INTERVENTIONS

INTERVENTION DE PATRICK GONIN, MIGRINTER

« Les migrations internationales sont une des formes les plus anciennes de la mondialisation. Leurs particularités sont d'être à l'articulation entre le global et le local : développement local, flux internationaux.

La migration internationale, la présence étrangère, catalysent toutes les peurs des sociétés vieillissantes comme celles du Nord aujourd'hui : elles constituent un catalyseur des angoisses des sociétés en mutation. En effet, la migration internationale est un bon miroir : fonction de miroir pertinente qui permet de pointer le changement social et révèle les mutations et dysfonctionnement du monde. Le co-développement en tant que politique publique pointe ces dysfonctionnement et mutations.

Le regard du chercheur et des praticiens du développement dans la relation Nord-Sud change et évolue et on le traite de plus en plus sous l'angle du transnationalisme, approche qui dépasse les approches duales, qui sont toute l'histoire des politiques migratoires de bon nombre de pays.

Le concept du transnationalisme pointe la notion de circulation migratoire, qui tient compte de tous les espaces pratiqués par les migrations, qui traduit les migrations de personnes et de tous les flux : flux de biens matériels, des services et des remises (transferts de fonds), mais aussi flux immatériels (information et formation).

Grâce à ces circulations, les sociétés du Sud évoluent, en bien et en mal : réactions des sociétés d'émigration aux nouvelles idées mais aussi évolution des sociétés d'accueil qui souvent se crispent par rapport aux migrations et aux mutations qu'elles portent. On est en train de retravailler le local à partir de flux migratoires dans le global : le couple local-global s'ajoute au couple migrant-circulant. »

Patrick Gonin, MIGRINTER

SÉANCE D'OUVERTURE : ÉCHOS DES INTERVENTIONS

INTERVENTION DE DAVID DAKUNZI, CONSEIL DE L'EUROPE

« Tout traitement de la question du co-développement doit être basé sur le respect des droits, et notamment des droits de l'homme. Au niveau international, on est de plus en plus conscient du besoin de cohérence des politiques de développement et des politiques migratoires.

Il s'agit de prendre en compte les réalités migratoires et le développement au sérieux et de manière cohérente car les inégalités, le vieillissement des sociétés d'accueil et les transports et moyens de communications actuels vont assurer le maintien des flux migratoires. Dans les sociétés d'accueil, il y a un discours irrationnel qui instrumentalise des peurs, face à un discours de plus en plus rationnel au niveau des institutions internationales.

Certains pensent que le co-développement peut aider à restreindre les flux migratoires mais d'autres pensent que cela peut donner aux populations des sociétés de départ le choix de rester ou de migrer, dans l'objectif de développer leur territoire d'origine. Dans tous les cas, tous les pays d'Europe mènent des politiques de co-développement et développent des pratiques...

Les migrants sont vecteurs du dialogue interculturel et de la démocratie dans le monde. Il ne s'agit pas pour le co-développement de simplement appuyer les migrants dans leur stratégie de survie et de développement de leurs pays d'origine, mais aussi de les aider à porter des valeurs fondatrices de la démocratie au sein des sociétés européennes et à les consolider dans ce rôle de vecteur d'un discours universel sur les valeurs fondamentales. »

David Gakunzi, Conseil de l'Europe

ATELIER 1

LES PRATIQUES DE MISE EN RÉSEAU : MULTIPOLARITÉ ET CONNECTIVITÉ

Intervenante

Onome Ako (AfricaRecruit)

Animatrice

Claire Rodier (MIGREUROP)

LES PRATIQUES DE MISE EN RÉSEAU : MULTIPOLARITÉ ET CONNECTIVITÉ

*Les migrants originaires d'une même localité se trouvent dispersés dans le monde et s'organisent aux échelles nationale et internationale en de multiples pôles associatifs. Ces derniers constituent **une communauté transnationale** qui se cristallise grâce à la construction d'un réseau de relations sociales, qui vise une mobilisation commune pour porter des projets de développement, l'organisation d'événements, la rencontre et l'enrichissement interculturel, un discours politique commun. Notons que pour certains réseaux ce n'est pas le territoire d'origine qui est le lien commun entre les membres mais davantage des liens "ethniques", ou générationnels, de genre ou politiques.*

Fiche d'expérience
AfricaRecruit, Royaume-Uni



Le travail d'**AfricaRecruit** (Royaume-Uni) est basé sur le constat que des informations actualisées (relatives aux possibilités d'emploi en Afrique, résultats d'études et d'enquêtes, etc.) et diffusées au bon moment sont les clés de l'engagement des migrants pour le développement. Au travers d'enquêtes, AfricaRecruit a tenté de comprendre pourquoi les personnes qualifiées partaient d'Afrique, amenant ainsi l'organisation à prendre en compte dans leur travail les défis posés par la mobilité et les transferts de compétences. Ceci a ensuite permis à AfricaRecruit de formuler des recommandations en direction du secteur privé et politique sur les moyens de travailler avec le réservoir de compétences qui existe à la fois en Afrique et au sein de la diaspora africaine.

AfricaRecruit organise et participe à des conférences stratégiques, axées principalement sur la question des ressources humaines, et développent une approche active sur la question des transferts de fonds et des investissements par des migrants dans leurs pays d'origine. L'ONG publie une lettre d'information pour communiquer aux migrants les résultats de leurs travaux, notamment ceux des études menées par l'organisation.

Une enquête conduite par **Connections For Development** (ONG basée au Royaume-Uni) révèle que 70% des organisations de migrants déclarent manquer de fonds pour réaliser leurs projets. Ces organisations sont aussi confrontés à un problème de crédibilité par rapport aux bailleurs de fonds ce qui constitue un obstacle pour qu'ils puissent obtenir des financements.

RECOMMANDATIONS

La mise en place d'un réseau international d'ONG serait importante, et il s'agit de construire une action collective basée sur des points communs aux différentes ONG intervenant sur ce secteur. Il est également important de travailler avec les membres des diasporas. Ce type de partenariat et la mise en réseau permettraient d'augmenter la crédibilité des ONG (en accroissant la proximité des ONG avec les populations migrantes ainsi que la visibilité des actions menées par les ONG), la pertinence des actions des ONG (en étant proche des besoins exprimés par les diasporas) et l'accessibilité des programmes concernant les migrants (accès aux financements pour les organisations issues des diasporas, participation aux projets, etc.).

AfricaRecruit considère qu'il faille assurer une mobilisation durable des différents acteurs pour le développement (Migrants et leurs organisations, ONG, Pouvoirs publics..), et donc de partager les informations et les méthodes de travail, permettant ainsi une meilleure compréhension mutuelle et des projets plus pertinents.

QUEL RÔLE POUR LES ONG ? QUELS PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS DE MIGRANTS ?

*Lors de ce débat, la discussion s'est portée sur des questionnements généraux, pour ensuite s'orienter vers des débats sur les problématiques liées aux pratiques concrètes des réseaux migrants et des ONG européennes. La participation effective des migrants au développement de leurs pays ou région d'origine est un constat partagé par l'ensemble des participants. Le sujet a donc été débattu, notamment au travers de la question des priorités des migrants en matière de développement et des modes d'actions de ces derniers. **L'importance de l'insertion sociale dans les pays d'accueil** a été fréquemment soulignée, et définie comme condition préalable à tout projet de co-développement.*

*[« En 2001, un constat nouveau est apparu : les organisations de migrants ne définissent pas le développement de la même façon que les organisations internationales ou encore que le gouvernement britannique. » ; Betty Okot, **Connections for Development**, Royaume-Uni]*

Les questions liées aux réalités du secteur associatif migrant ont également été traitées, notamment celles des synergies entre organisations de migrants et de la cohésion (ou de l'absence de cohésion) entre ces dernières. Les petites organisations de migrants sont, en outre, souvent sujettes à des phénomènes discriminatoires, la difficulté d'accès aux financements pour ces dernières en étant un exemple significatif. La question de **la mise en réseau des organisations de migrants** a donc été traitée sous l'angle des besoins de ces organisations et des difficultés qu'elles rencontrent lors de tels processus.

*[« Les réseaux ne sont pas nécessairement formels et visibles. La question est de savoir comment mettre en œuvre un travail collectif sachant que les migrants manquent d'informations et de connaissances. Ce qui fait surtout défaut c'est la mise en réseau des savoirs. » ; Mohamoud Awil, **African Diaspora Policy Center**, Pays-Bas]*

D'une manière plus précise, les organisations présentes se sont interrogées à propos des moyens d'identifier les intérêts communs et orientations adéquates nécessaires à toute action collective. L'identification exhaustive des besoins des réseaux et des intérêts des organisations de migrants ne constituant pas un objectif prioritaire de cet atelier, les participants se sont concentrés sur l'énonciation de propositions d'approches relatives à la mise en réseau d'acteurs.

Les participants aux débats ont particulièrement insistés sur certaines dimensions, notamment sur l'importance de **l'identification des besoins comme principe de base** de tout processus de mise en réseau.

*[« Un réseau doit se créer sur la base de besoins réels exprimés et identifiés plutôt qu'en réponse à une demande institutionnelle. Il faut donc partir des demandes et non pas de l'offre. » ; Chansamone Voravong, **FORIM**, France]*

En outre, les participants se sont penchés sur la question des pratiques d'appui à la structuration et à la formalisation des réseaux migrants existants pouvant être mise en œuvre par les ONG européennes.

*[« Construire un réseau n'est pas formaliser ce qui est existant, mais plutôt mettre en place des partenariats identifiant des bénéfices mutuels, des complémentarités et l'intérêt de mettre en commun les compétences respectives. Il y a des besoins pour certaines associations de reconnaissance et de visibilité. » ; Saïd Idir, **ADER**, France]*

LES RÉSEAUX MIGRANTS TRANSNATIONAUX VECTEURS DE MOBILISATION ET DE CIRCULATION DE LA CONNAISSANCE ET DES RESSOURCES

CONSTATS PARTAGÉS

- Les **migrants ne sont pas pleinement reconnus en tant qu'acteurs du développement.**
- Les **expériences réussies** des migrants en matière de développement sont **difficiles à capitaliser dû au manque d'informations** disponibles concernant leurs pratiques.
- Il est nécessaire de clarifier et de **mieux définir les relations et partenariats entre ONG et organisations de migrants**, car celles-ci sont la clé d'actions conjointes pertinentes. En effet, la clarification des rôles de chaque type d'acteur permettra de développer des projets fondés sur la complémentarité des savoirs et des compétences de chacun.
- Il est nécessaire de **mutualiser les moyens afin de rendre plus efficaces les pratiques des différents acteurs de la société civile**, issus ou non de la migration. Ainsi la mise en réseaux des acteurs permettrait un accroissement de l'efficacité des actions menées en permettant la mutualisation des moyens (humains, financiers, savoirs faire, etc.) selon les apports de chacun.
- Il existe un **déséquilibre en terme de volume et de capacité d'action entre les grandes ONG et les petites associations de migrants**, avec pour conséquence un manque de visibilité et de crédibilité de ces dernières. Ces petites structures souffrent donc d'une **absence de visibilité auprès de l'opinion publique** et d'une méconnaissance de la part des bailleurs publics et privés de leurs actions de développement. Ceci leur limite l'accès aux financements, comparativement à d'autres acteurs plus visibles mais n'ayant pas nécessairement l'expertise la plus pertinente pour réaliser certains projets.
- L'objectif de ces actions et partenariats doit être de favoriser le développement des pays d'origine certes, mais aussi **l'intégration et l'insertion sociale des migrants dans les pays d'accueil.**

RECOMMANDATIONS

- Il est nécessaire de se donner les moyens (en termes humains et financiers) d'identifier les réseaux existants, appuyer leur formalisation, voire soutenir la constitution de réseaux en cas de besoin exprimé par les acteurs concernés. Des travaux (enquêtes de terrain, études statistiques, etc.) doivent être menés afin de mieux cerner les réalités des réseaux de migrants engagés dans le développement international. Ces études doivent également tendre à définir les besoins de ces acteurs et les problématiques auxquels ils sont confrontés
- Les ONG européennes doivent **créer des ponts** entre les institutions et les migrants. Au-delà des pratiques concrètes d'accompagnement, il est nécessaire que les ONG jouent un rôle de médiation entre les besoins des migrants (identifiés par les ONG et les organisations de migrants dans le cadre de travaux conjoints) et les pouvoirs publics. Ceci aura pour conséquence de renforcer les migrants en tant que **force d'interpellation** destinée à sensibiliser les pouvoirs publics et l'opinion à propos des réalités de leurs actions et des problèmes qu'ils rencontrent.
- Les ONG européennes doivent favoriser la **diffusion d'informations** et l'échange de pratiques entre différents acteurs de la société civile européenne, issus ou non de la migration. En effet, il existe un problème d'accès aux informations concernant les actions, les politiques, les dispositifs, les acteurs et les pratiques en matière de co-développement.
- Afin de réaliser ces objectifs, il est nécessaire que les ONG s'organisent et appuient des réseaux existants, qu'ils soient formels (fédérations officielles d'associations par exemple) ou informels (réseaux d'organisations de migrants développant des projets de manière collective) ; en veillant à ce que ces réseaux répondent aux **aspirations de base** des migrants les constituant, et non à un besoin institutionnel. Il s'agit d'inscrire l'action des réseaux dans un cadre élargi : **politiques de développement là bas**, mais aussi **action politique, sociale et économique ici**.

ATELIER 2

TERRITOIRES PLURIELS : L'IMPLICATION CITOYENNE DES MIGRANTS ICI ET LÀ BAS

Intervenante

Marie-Thérèse Numba (TRANSFAIREs)

Animateur

Patrick Gonin (MIGRINTER)

TERRITOIRES PLURIELS : L'IMPLICATION CITOYENNE DES MIGRANTS, ICI ET LÀ-BAS.

La vie associative constitue un des piliers de la participation citoyenne dans le sens où elle contribue à la vie et au développement de la "cité". Les organisations de migrants mais aussi des individus de manière autonome s'engagent dans ce type d'actions en direction de leur territoire d'origine, ou d'accueil, ou sur ces deux territoires à la fois. Cette participation collective et citoyenne peut prendre différentes formes : financement de projets, promotion de territoire et de partenariats de coopération, contribution aux débats publics, etc. Toutefois, la place et le rôle des organisations de migrants ne sont-ils pas peu connus et reconnus des institutions et des autres organisations de leurs territoires ?

Fiche d'expérience
TRANSFAIRES, Belgique



L'ONG **Transfares** a pour objectif de valoriser les compétences des migrants. Elle vise une intégration socio-professionnelle au Nord pour une meilleure reconnaissance de l'identité de migrant dans son pays de résidence et sa participation citoyenne. L'ONG œuvre dans le transfert des compétences au Sud dans des projets de développement en Afrique de l'Ouest (Bénin et Togo) et en Afrique centrale.

Actions principales :

- Un accompagnement psychologique et social des migrants pour lutter contre la perte de confiance en soi après plusieurs refus d'embauche. En effet, un parcours de recherche d'emploi problématique entraîne précarité, frustration et dévalorisation personnelle.
- Un accompagnement dans la recherche d'emploi, et ce notamment dans le secteur de la coopération internationale (diffusion d'offres, contacts).
- Mise en œuvre des projets de développement à compétences transférables au Sud en concertation avec les partenaires locaux et au Nord des micro-projets d'intégration sociale.

Une base de données a été établie par l'association et a révélé un panel diversifié de migrants qualifiés dans des domaines divers et variés. L'ONG fait le choix d'une approche interculturelle, c'est-à-dire qu'elle tient compte dans son mode opératoire des spécificités culturelles propres à chaque acteur, et tente de favoriser un échange ouvert et respectueux entre les individus et les groupes appartenant à des cultures différentes.

Cette approche fait suite aux constats suivants :

- Les projets de développement accusent souvent des échecs parce que les projets ne sont pas toujours adaptés aux réalités locales. La réponse proposée à ces échecs est l'approche interculturelle.
- Le migrant a les compétences nécessaires, il a les connaissances de base du pays d'origine et les connaissances du pays d'accueil. Le migrant maîtrise les compétences interculturelles (définie par l'aptitude à pouvoir communiquer avec des gens de différentes cultures). La plus value du migrant est son regard croisé, l'Interculturalité.
- Les projets, pour réussir, sont réalisés avec, pour et par les migrants et les populations locales. Le transfert des compétences du migrant se fait dans une optique de complémentarité, de construction des savoirs et d'enrichissement mutuel.

L'IMPLICATION CITOYENNE DES MIGRANTS ICI ET LÀ-BAS, LE RÔLE DES ONG

Plusieurs thématiques ont été abordées lors des débats, celles-ci s'articulant autour de la problématique de l'implication citoyenne des migrants et de leurs actions au niveau de différents territoires. La question de l'engagement des migrants dans la vie publique des sociétés d'accueil s'est donc posée, ce point incluant de fait des enjeux liés à l'exercice de leur citoyenneté. L'importance de la question de l'implication des migrants au sein des sociétés d'accueil a été soulignée lors des débats. La participation des migrants à des projets de co-développement, notamment au travers d'actions de coopération décentralisée, implique en effet de réfléchir sur la place des migrants dans l'espace public local ici et là bas.

*[« Les migrants sont acteurs de leurs territoires, ils mettent en place des démarches leur conférant ce rôle d'acteur local. En parallèle, le territoire de résidence met en place des instruments, des outils destinés à faciliter l'exercice de leur citoyenneté. Il est nécessaire de créer les conditions pour que les migrants puissent prendre cette place d'acteur et de citoyen » Sabrina Cortes, **Municipalité de Villetaneuse**, France]*

La question du transfert et de la valorisation des compétences des migrants dans le cadre d'actions de co-développement a été également abordée. La reconnaissance, ainsi que la valorisation des qualifications et des compétences des migrants ont été mise en avant comme un axe important. Cette reconnaissance est en effet un préalable à la participation des migrants à la vie publique ici (au travers des actions de co-développement). Elle est aussi gage de la pertinence et de l'efficacité des projets de développement auxquels ils sont associés.

*[« En Belgique, nous avons réalisé une enquête sociologique portant sur la population africaine résidant dans le pays. Celle-ci a révélé entre autres que cette population était significativement plus qualifiée que les anciennes vagues de migrants. C'est une réalité nouvelle. Pourtant, les migrants font souvent l'objets de rétrogradations professionnelles » Altay Manço, **IRFAM**, Belgique]*

Les participants aux débats ont eu des échanges relatifs à la contribution des migrants au développement local ici et là bas, à leurs modes d'intervention, ainsi qu'à la pertinence de la présence d'organisation de migrants au sein de projets de coopération décentralisée.

De même, les participants se sont questionnés sur les pratiques pouvant être mises en place par les ONG afin de faciliter l'implication des migrants dans ces processus de développement local. Enfin, les débats se sont portés sur les outils et instruments éventuels pouvant être mis en place afin de faciliter l'exercice de la citoyenneté de migrants dans leurs territoires d'accueil. Une réflexion portant sur les conditions nécessaires pour que les migrants puissent jouer ce rôle et ainsi favoriser un enrichissement mutuel entre les territoires d'accueil et d'origine a également été menée lors de ces débats.

COMMENT CONTRIBUER À LA RECONNAISSANCE DE CETTE PARTICIPATION CITOYENNE ?

CONSTATS PARTAGÉS

- **Le co-développement peut être une fenêtre ouverte pour favoriser l'égalité des droits.** En effet, les actions de co-développement posent les migrants comme acteurs de développement tant dans leurs régions d'origine qu'au sein des sociétés d'accueil. Par conséquent, en favorisant l'implication des migrants dans l'espace public des sociétés d'accueil et d'origine, **le co-développement permet aux migrants d'exercer et de faire valoir leur citoyenneté ici et là bas.** Ceci a pour effet d'améliorer l'accès aux droits de ces populations.
- Le co-développement permet, en étant un phénomène visible, de **changer le regard et les mentalités en Europe vis-à-vis des migrants et des manifestations migratoires en général.** Effectivement, l'amélioration de la visibilité des actions de co-développement, qui posent les migrants comme citoyens acteurs de développement, favorise ce changement de mentalité en sensibilisant l'opinion publique des sociétés d'accueil sur le rôle des migrants ici et là bas.
- Il existe des préalables à l'engagement des migrants dans des projets de co-développement, à savoir la **volonté de s'organiser collectivement et l'acquisition des compétences nécessaires** pour monter et soumettre des projets
- **Les migrants doivent prendre leur place au sein de l'espace public,** conquérir des espaces de parole. Il existe actuellement des lacunes en matière de visibilité et de participation à l'espace public pour les communautés migrantes en Europe.
- Les migrants créent de la richesse via leurs différentes activités sociales et professionnelles, **il importe de favoriser la reconnaissance de ces apports en Europe.**

RECOMMANDATIONS

- Il est important que les ONG européennes portent une vision du co-développement comme **un ensemble de pratiques ancrées sur deux espaces ; en soulignant l'importance de la mobilité des différents acteurs comme facteur de réussite de projets**. Le « Co-développement » en tant que forme particulière du développement ne renvoie en effet pas seulement à là-bas (territoire d'origine). Le co-développement peut se définir, selon les ONG européennes, comme **développement ici et là-bas** par la mobilité et les migrations internationales.
- Il est important que les ONG européennes puissent **générer « des espaces et des temps publics de co-développement »** : l'organisation d'évènements de sensibilisation, la mise en place de lieux de rencontres et d'échanges sont importants pour permettre de valoriser le potentiel des acteurs concernés, ainsi que de donner une visibilité publique aux actions de co-développement.
- Les ONG européennes doivent jouer un rôle de médiation entre les groupes d'acteurs mobilisés lors d'actions de co-développement, de promotion des capacités des migrants et de valorisation de leur potentiel. Il s'agit de **rendre visible le rôle du migrant en tant que citoyen**. Les ONG doivent en outre jouer un rôle d'accompagnement des projets des migrants (expertise technique), et de facilitateurs (clés de compréhension, interface entre les dispositifs). **Les ONG doivent pour cela proposer des prestations en adéquation avec les besoins des migrants** (renforcement des capacités des associations de migrants, formation, mise en place de collaborations ONG/Associations de migrants, etc.)

ATELIER 3

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL : FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES ET À L'ENTREPRENARIAT

Intervenante

Asmae Idrissy (IntEnt)

Animatrice

Marie-Laure Gibaud (GRDR)

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL : FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES ET À L'ENTREPRENARIAT

Les migrants envoient depuis longtemps des fonds vers leurs régions d'origine ; et ce afin d'assurer la survie ou le bien être de leur famille "restée au pays". De manière plus récente, les migrants investissent dans l'habitat et de manière moins fréquente dans la création d'activités génératrices de revenus. L'épargne et les transferts financiers générés de ce fait intéressent bon nombre d'institutions ou d'établissements bancaires qui proposent aujourd'hui de nouveaux produits financiers, mieux adaptés, en vue de mieux canaliser cette ressource. En revanche, trop peu d'efforts semblent consacrés à faciliter pour les migrants l'accès à certains services, tant dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine.

Fiche d'expérience
IntEnt, Pays-Bas



L'action d'**IntEnt** (Pays-Bas) est basée sur le constat que les migrants en Europe acquièrent de la connaissance, des compétences et des capacités à monter des entreprises. IntEnt a pour objectif d'appuyer les migrants désirant entreprendre dans leur pays. Le programme d'appui proposé par IntEnt consiste à former et conseiller l'entrepreneur migrant afin de mettre en œuvre son projet au sein de plans d'action réalistes. IntEnt aide l'entrepreneur migrant à réaliser son étude de marché, à préparer son *business plan*, de manière à présenter une demande de financement à une banque ou à tout autre partenaire financier afin d'être en mesure de lancer son entreprise. IntEnt se distingue des programmes traditionnels d'appui aux PME en se concentrant sur la création et le renforcement des liens entre deux mondes (le renforcement des liens via la création d'entreprise entre les pays d'accueil et d'origine des migrants). Il est important de souligner que l'objectif d'IntEnt n'est pas le retour des migrants résidants à l'étranger dans leur pays d'origine, mais bien la création d'entreprises par des migrants dans un but de développement économique de leurs pays d'origine.

Méthodologie d'intervention

- Pour que les créations d'entreprises soient effectives et réussissent il faut formuler les projets selon le concept de migration circulaire. Les projets de migrants doivent en effet permettre à l'entrepreneur de circuler librement entre son pays d'accueil et d'origine, voire d'entreprendre de nouveaux projets dans des pays tiers. En effet, les projets s'enrichissent de manière dynamique des apports liés à la circulation des migrants entre le pays d'accueil et d'origine.

- Afin d'intéresser les migrants, les programmes d'appui aux PME se doivent d'être distinctes des aides au retour. La création d'entreprise est un champ d'intervention spécifique qui doit se faire sur une base volontaire de la part des migrants, et la sélection des entrepreneurs pour être pertinente ne doit pas être conditionnée à un impératif de retour. En outre, la mobilité de l'entrepreneur migrant est un facteur important de la réussite du projet en lui permettant de conserver des liens sociaux et économiques avec sa société d'accueil et d'origine, voire avec un pays tiers.
- De par l'expérience de travail d'IntEnt, il semble que les entrepreneurs migrants tendent à sous-estimer les problèmes auxquels ils seront confrontés pour réussir leurs projets dans leurs pays d'origine. Pour cela, des études de marché, une évaluation de l'environnement et une bonne connaissance du contexte local sont indispensables.
- Mettre en place une entreprise dans son pays d'origine implique de laisser beaucoup de choses derrière soi (activités sociales et professionnelles dans le pays d'accueil, famille, etc.) et de convaincre de nombreuses personnes de son entourage du bien fondé de sa démarche. Dans ce processus, l'entrepreneur potentiel sera tenté d'opter pour une vie plus sécurisée en Europe. Il s'agit donc de respecter un éventuel abandon du projet décidé par l'entrepreneur, et ce malgré les objectifs qu'il s'est fixé auparavant.
- Un contexte politique et/ou économique instable dans le pays d'origine a des effets négatifs directs et durables sur la volonté des entrepreneurs de poursuivre leurs projets. Des évolutions positives (croissance économique, stabilité politique) ont un effet moins direct, mais sont nécessaire pour aider l'entrepreneur à se lancer.

L'ACCOMPAGNEMENT AUX MIGRANTS PORTEURS D'INITIATIVES ÉCONOMIQUES

Les débats se sont déroulés autour de la question de l'accompagnement et du soutien aux projets économiques des migrants, et plus particulièrement de l'appui à l'entrepreneuriat individuel. Les participants ont traité de manière approfondie des pratiques d'accompagnement des projets des migrants, en abordant notamment les difficultés rencontrées par ces derniers ici et là bas (problèmes d'accès au crédit dans les pays d'accueil et d'origine, d'accès au marché du travail comme facteur incitatif à l'entrepreneuriat, des lacunes en matière de suivi et de conseil aux porteurs de projets, problèmes de reconnaissance et des droits dans les sociétés d'accueil, etc.). Les participants ont énoncé le constat suivant : un travail d'accompagnement réalisé par les ONG sur les deux espaces (pays d'accueil et d'origine) est nécessaire.

Le débat a porté ensuite plus en détail sur la question du suivi des personnes au sens large (accompagnement socioculturel, économique, etc.). Les limites de différents types d'accompagnement ont été soulignées, comme par exemple la nécessité de ne pas se restreindre à faire de l'accompagnement socioculturel ou économique, ou encore de ne pas cibler ce type d'intervention uniquement dans les sociétés d'accueil. Il s'agit de privilégier en effet les approches complémentaires. L'importance d'une aide à la structuration des projets des migrants perçue au travers d'une approche globale des besoins en accompagnement des porteurs de projet a donc été rappelé.

*[« Un accompagnement social des migrants en amont des projets est susceptible de favoriser l'émergence d'entrepreneurs potentiels chez les migrants. Les logiques sociales et entrepreneuriales peuvent donc se combiner et être complémentaires, mais elles doivent clairement être distinguées. » Samba Sylla, **ADER**, France]*

En outre, une réflexion a été menée relative aux limites du système de crédit existant, réflexion ayant poussé les participants à préciser l'importance des fonds de garanties permettant aux migrants d'accéder au crédit.

[« Le financement des projets est une difficulté majeure car les migrants n'ont généralement pas accès aux crédits bancaires ni dans le pays d'accueil ni dans celui d'origine.

C'est pourquoi de nombreux migrants investissent dans l'immobilier pour ensuite faire de la location, ce qui n'est pas une activité très rentable... »

Malik Diop, **Initiatives Economiques de Migrants**, France]

Lors de cet atelier, les participants se sont penché plus en détails sur la question de l'accompagnement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans les pays d'origine, et plus généralement des programmes d'accompagnement technique et socio-culturels à l'investissement.

[« La difficulté principale se situe au niveau du suivi des personnes. Notre action porte donc principalement sur l'accompagnement en amont du projet, à savoir la sensibilisation du migrant par rapport à son projet et l'aide à la structuration de celui-ci. » Thierry Vallé, **GRDR**, France]

En parallèle, les participants ont discuté de la question de la subvention publique à l'accompagnement, en rappelant sa particularité. Celle-ci est en effet indispensable au vu de l'absence de rentabilité économique directement visible de ce travail pourtant nécessaire.

[« Il n'est pas nécessaire de subventionner l'investissement en lui-même. La subvention devrait plutôt aller, par exemple, à la préparation et au suivi du projet. Il est en revanche important qu'un contrat moral soit établi entre l'organisme d'appui et l'entrepreneur afin de maintenir le suivi. » Guillaume Cruse, **Agence Française de Développement**, France]

Finalement, les participants aux débats, ont examinés les possibilités de replicabilité des pratiques d'accompagnement selon les contextes d'intervention propres à chaque région d'origine. En effet, les pratiques développées par une organisation dans un contexte particulier sont parfois difficilement reproductibles dans des contextes différents (à cause d'éléments socioculturels, ou encore liés à l'environnement économique d'un pays ou d'une région, etc.). Il est donc nécessaire d'adapter les pratiques selon le contexte d'intervention envisagé.

PAR LEURS CAPACITÉS D'INVESTISSEMENT, LES MIGRANTS CONTRIBUENT AU DEVELOPPEMENT

CONSTATS PARTAGÉS

- Les études de faisabilité dans les pays d'origine et l'accompagnement des migrants porteurs de projets économiques sur place sont souvent insuffisants et rendent difficile la réussite des projets. Tout d'abord, il existe un **problème de compétences disponibles dans les pays d'origine** des migrants (les compétences en terme d'accompagnement sont faiblement répandues ou peu accessibles). Ces services d'accompagnement, s'ils ils sont disponibles, sont par ailleurs difficilement accessibles en raison du coût important des prestations. Enfin, l'accès aux données statistiques du pays d'origine (comme par exemple des études de marché) reste problématique et **la fiabilité des informations disponibles** est souvent très relative.
- **Des problématiques particulières peuvent de la même manière compromettre la réussite des projets.** Ces raisons peuvent être sociales (situation sociale problématique), culturelles (difficultés d'adaptation aux sociétés d'accueil et/ou d'origine), problèmes de communication en direction des partenaires du porteur de projet (ONG, Banques, etc.), mais aussi économiques (marchés instables, etc.), ou encore liés au manque d'expérience du porteur de projet.
- **Des problèmes d'accès au crédit** existent et compromettent l'investissement et l'entreprenariat des migrants. Le domaine de l' « entre deux » (entre le micro projet et l'entreprise de taille importante, **méso finance**) est problématique. Si les réseaux de micro finance sont importants et s'intéressent aux projets des migrants, il est difficile de faire le pont vers des projets de taille moyenne. **Le statut du migrant rend effectivement difficile l'accès au crédit**, car les banques des sociétés d'accueil prennent rarement le risque d'octroyer des prêt destinés à financer des projets mis en œuvre dans un autre pays, et les Banques des pays d'origine ont souvent des problèmes d'octroi de prêts dus au lieu de résidence du migrant qui lui vit au nord. De manière plus générale, dans les pays d'origine l'offre financière en matière de méso-finance est inexistante ou commence juste à se développer.

- Il existe une grande **diversité des contextes d'intervention** concernant le travail avec les migrants qui limite la replicabilité des pratiques entre acteurs et la capitalisation des expériences au niveau européen. En effet, les contextes sociaux et économiques des différentes zones d'intervention nécessitent d'adapter **le rôle d'accompagnement de l'entrepreneuriat migrant** à ces spécificités particulières. Une des limites à cet échange de pratiques est constituée par les différences entre les environnements économiques des différents pays d'origine des migrants en Europe (par exemple, des différences en matière de débouchés impliqueront des pratiques d'accompagnement

RECOMMANDATIONS

- Les ONG européennes doivent fournir un **accompagnement technique professionnel** adapté ici et là-bas. Une **phase préalable en amont** adaptée à la **structuration du projet** économique du migrant est importante pour la réussite du projet.
- Il est important **d'initier des processus d'échange sur les outils de financement** dans le pays d'accueil au niveau des projets de taille intermédiaire. En parallèle, il s'agit d'amener les structures financières locales dans les pays d'origine à financer et appuyer les projets de migrants là-bas
- **Il faut œuvrer pour la reconnaissance de l'importance de la migration circulaire ; en effet une des conditions préalables à la mise en place et à la réussite des projets est la mobilité des migrants.** Il est donc nécessaire de faire reconnaître la nécessité d'un **découplage clairement établi entre l'aide au retour et l'aide à la création d'entreprise**
- L'appui aux projets d'entreprises est une initiative perçue par les migrants comme une **opportunité pour le développement économique**. Il est important que les ONG appuient des **actions d'informations** menées par des organisations de migrants en direction de leur public.
- Les dispositifs d'accompagnement des migrants porteurs de projets économiques sont nécessaires à la réussite des projets. De tels dispositifs sont cependant lourd à gérer et coûteux, notamment à cause du fait que l'accompagnement doit s'opérer tant dans le pays d'accueil que d'origine des migrants. **Sans un engagement des pouvoirs publics, il n'est pas possible de mettre en place de tels dispositifs. Ces derniers devraient donc s'engager à appuyer et financer ces activités d'accompagnement.**

CONFERENCE DE CLOTURE

INTERVENTIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Intervenants

Guy Serieys,
Ambassadeur en Charge du Codéveloppement

Michel Villan
Membre du Comité européen sur les migrations du Conseil de l'Europe

Animateur

Patrick Gonin (MIGRINTER)

CONFÉRENCE DE CLÔTURE

Conclusions des débats, intervention Mr Guy Serieys

« Les idées sur le sujet sont nombreuses. Maintenant, je crois qu'il faut donner de la substance à ces idées et qu'il faut dégager des perspectives nouvelles. Notre réunion, s'inscrit dans cette préoccupation, et je crois qu'il est de notre responsabilité à tous de ne pas laisser accroire que seule la vision sécuritaire doit être prise en compte. Nous devons avoir une approche équilibrée et globale des phénomènes migratoires. [...] J'entends à peu près toutes les définitions [Du Co-développement] possibles. Parmi les plus fréquentes : « le co-développement, c'est développer les pays du Sud pour mettre un terme à l'immigration ». C'est une vision un peu simpliste. Ensuite, il y a une vision un peu plus restrictive qui est de dire : « le co-développement, consiste à donner de l'argent à des migrants pour qu'ils retournent chez eux. La vision que nous avons, la définition qui fait référence aujourd'hui, [...] c'est l'association des migrants aux projets de coopération pour le développement.

Il est essentiel d'affirmer haut et fort que cette démarche ne se réduit pas avec les politiques d'aide au retour des immigrants, qui ne prennent pas en compte la dimension développement. La France, comme le Royaume-Uni, comme la Belgique, et certains autres pays européens représentés ici, en ont fait un élément à part entière, aujourd'hui, de leur politique de coopération avec les pays d'émigration, autour de deux principes fondamentaux qui sont la mobilité des compétences et le développement local. Il importe en effet de pouvoir avoir un pied ici, un pied là-bas ; car les migrants sont des ponts entre les deux espaces.

Pour un certain nombre d'initiatives, notre politique s'appuie beaucoup sur des organisations non gouvernementales ; il faut donc que les pouvoirs publics puissent compter sur un tissu associatif dense [...] ; Pour ma part, je considère qu'une mise en réseau européenne d'appui constitue un progrès indéniable. [...] La relation avec les ONG doit être confiante ; sans elles, rien ne serait possible. Il est important que nous ayons une relation régulière avec les organisations non gouvernementales. Je pense que cette expertise des ONG doit être mise à profit pour renforcer les méthodes et moyens des organisations de migrants impliquées dans le développement de leurs pays d'origine. Nous savons que l'on trouve des complémentarités entre les deux - ONG classiques et organisations de migrants. »

Guy SERIEYS, Ambassadeur en Charge du Codéveloppement

CONFÉRENCE DE CLÔTURE

Conclusions des débats, intervention Mr Michel Villan

« Le co-développement est défini comme toute action de développement social, économique, culturel et politique appuyée sur une collaboration entre les migrants, leurs organisations et leurs partenaires, publics et privés, à la fois dans les pays d'origine et de destination, avec un cadre de référence partagé . »

La solidarité des migrants avec leurs pays d'origine a été la source d'une importante réflexion politique sur les possibilités d'associer les migrants et de faciliter leur participation à des initiatives de co-développement en tant qu'acteurs de développement. Le co-développement favorise la cohésion sociale et l'intégration dans les pays d'accueil, dans la mesure où cette approche renforce et reconnaît la place des migrants.

Le fait pour les migrants de participer activement à des programmes de co-développement ne peut que renforcer leur image en reflétant leur contribution positive à la société. Le sentiment de responsabilisation pouvant résulter de ces activités de participation peut également contribuer à faire disparaître les stéréotypes et les discriminations, qu'elles soient ethniques, culturelles ou, fondées sur le genre.

La démarche d'intégration des migrants dans leurs pays d'accueil et celle de leur participation au développement des pays d'origine ne sont pas contradictoires. Au contraire, elles doivent être vues comme complémentaires et s'enrichissant mutuellement. Dans le pays d'accueil, le co-développement dépend de la bonne intégration des migrants, de leur participation active à la société civile et d'une organisation efficaces de leurs associations afin de répondre aux exigences de mise en œuvre des projets de co-développement.

Le co-développement est profitable aux migrants et à leurs associations, en créant un réseau de partage des connaissances, permettant le transfert d'informations et d'expériences en matière d'élaboration et de suivi de projets susceptibles d'être transférés à d'autres pays et régions. »

Migration, Développement et ONG européennes **PERSPECTIVES D'AVENIR**

La conférence des 24 et 25 avril 2007 constitue un point de départ à la volonté d'échanger des expériences entre ONG en Europe. Les ONG à l'origine de cette initiative marquent là la naissance d'un positionnement commun et coordonné à un niveau européen.

Pour nous, organisations de la société civile, l'enclenchement de ce processus est d'importance au vu des enjeux actuels liés à la migration et au développement. La question de l'interdépendance entre migrations et développement constitue en effet un sujet complexe, et les niveaux d'intervention possibles sont nombreux.

L'objectif n'est donc pas d'apporter des réponses définitives à des problématiques par nature dynamiques et en évolution constante, mais plutôt **d'établir un cadre de référence commun**, favorable à la délibération et ouvert aux apports de chacun. La discussion reste en effet ouverte afin de permettre à cette réflexion de se poursuivre et d'éviter de figer ces prises de positions. Il était cependant important d'esquisser les contours d'un dispositif propice à l'émergence d'un tel processus.

Le manque de dialogue avéré entre les migrants (et leurs organisations), les ONG européennes et les pouvoirs publics sur cette question a été à l'origine de notre démarche. De même, force est de constater que les migrants, acteurs principaux du sujet nous intéressant ici, ne sont généralement que faiblement associés aux prises de décisions et à l'élaboration des politiques et dispositifs institutionnels pourtant destinés à renforcer les apports des migrations pour le développement.

La mise en place d'**un cadre de discussion propice à l'émergence de propositions concrètes au niveau de la société civile européenne** tente donc d'apporter des réponses à ces lacunes. L'objectif, outre l'amélioration de nos propres pratiques, est en effet de participer à l'élaboration de politiques pertinentes et efficaces au niveau des pouvoirs publics, notamment des institutions européennes.

De nouvelles avancées relatives à l'implication des migrants dans les processus de développement « ici et là bas » sont en effet possibles et souhaitables.

Le dialogue initié lors de cette rencontre se poursuivra donc entre les ONG européennes partenaires de longue date des migrants, afin de renforcer ce processus de mise en réseau des organisations.

Ce processus tend donc à établir un cadre de concertation entre ONG, certes, mais aussi entre migrants, ONG et pouvoirs publics. Les constats et recommandations énoncées dans ce document constituent donc une base commune sur laquelle il est possible de construire des propositions, tout en renforçant progressivement les liens entre les acteurs à un niveau européen.

Notre démarche se fonde donc sur une volonté commune, à partir des pratiques, des réalités des acteurs en Europe, et bien sûr à partir de nos identités. Nous espérons donc qu'une structure commune aux ONG présentes sur ce champ d'intervention contribuera, en proposant des orientations concrètes, à faire avancer le débat public en Europe sur la question de l'interdépendance entre migrations et développement.

Coordination et organisation de la rencontre

SALIM Mehdi, XYNOS Nicolas (**ADER**)
GOMES Patrick, LE MASSON Olivier (**GRDR**)

Animateurs

RODIER Claire (**MIGREUROP**)
GONIN Patrick (**MIGRINTER**)
GIBAUD Marie Laure (**GRDR**)

Interprètes

BADETZ Natalie, MARX Mélanie, STUART Caroline (**ISIT**)
GORMLEY Nydia (**ESIT**)

Rapporteurs

POUGET Yann
MAHDADI Laetitia

Rédaction des actes de la conférence

SALIM Mehdi (**ADER**)

CONTACTS

ADER
Mehdi Salim
31 rue de Reully
75012 Paris, FRANCE
Tél: +33 1 40 24 03 03
Fax: +33 1 40 24 09 77
Mail: aderfrance@ader.eu

IRFAM
Spyros Amoranitis
17 rue Agimont
B-4000 Liège, BELGIQUE
Tél: +32 (0) 4 221 49 89
Fax: +32 (0) 4 221 49 87
Mail: info@irfam.org

GRDR
Olivier Le Masson
66/72 rue Marceau
93109 Montreuil, FRANCE
Tél : +33 1 48 57 75 80
Fax: +33 1 48 57 59 75
Mail: pimdero@grdr.org

ONG EUROPEENNES ORGANISATRICES

EN BELGIQUE : IRFAM, TRANSFAIRES

EN ESPAGNE : GRAMC

EN FRANCE : ADER, GRDR

EN ITALIE : ANOLF, GAO, ISCOS

AUX PAYS-BAS : INTENT

AU PORTUGAL : INDE

AU ROYAUME-UNI : AFRICA RECRUIT, CFD



Partenaires Financiers

